



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. : 03 86 26 50 00
Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2. Objet du marché

ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE PAIE ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
POUR LA COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE – ANNEE 2021

3. Forme du marché – Mode de passation

Procédure adaptée passée en application de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique

4. Variantes et options

Les variantes ne sont pas autorisées.

Option n°1 : Gestion des médailles

Option n°2 : Gestion des visites médicales

Option n°3 : Numérisation du dossier individuel

5. Durée du marché ou délai d'exécution

Le présent marché est conclu pour une période de dix (10) ans à compter de sa notification.

La notification du marché vaut ordre de service pour le début de l'exécution de la prestation.

A titre d'information :

Date prévisionnelle de début des prestations : 25 octobre 2021.

Le prestataire procédera à la reprise des données durant les mois de novembre et décembre 2021. En janvier et février 2022, la Commune devra être en mesure de faire des doublons, avec une mise en service totale du logiciel au 1^{er} mars 2022.

La date de livraison se fera en accord avec la Direction des Systèmes d'Information (03.86.26.50.01 ou sdeschamps@mairie-cosnesurloire.fr).

6. Critères de sélection des offres

1) Valeur technique notée sur 60 points

Le critère de la valeur technique sera évalué au vu du mémoire technique fourni par le candidat.

- ✓ Solutions proposées par l'entreprise : prestations – 20 points
- ✓ Délais d'interventions, Conditions d'assistance – 10 points
- ✓ Planning détaillé de la mise en service du logiciel et de la formation – 10 points
- ✓ Documentation méthodologique sur la récupération des données existantes précisant également les données qui ne pourront être reprise – 20 points

2) Prix proposé noté sur 40 points

Le prix sera évalué selon la formule suivante : $Note = 40 \times (P1)/(P2)$

P1 : Offre de prix la plus basse

P2 : Offre de prix du candidat

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des deux critères.

7. Langue et unité monétaire

Français Euro

8. Adresse de retrait du dossier

Sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté

<https://www.ternum-bfc.fr>

(Réf : Logrh2021)

9. Demande de renseignements administratifs et techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires, les candidats devront déposer leur demande directement la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr. Une réponse sera alors adressée à l'ensemble des candidats ayant retirés le dossier via la messagerie de cette plateforme.

10. Réception des offres

Les offres pourront être déposées sur la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr

Les candidats disposent d'une aide technique en ligne sur ce site.

11. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

12. Date limite de réception des offres

30 septembre 2021 à 12 heures, délai de rigueur

13. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue Assas

21000 DIJON

Tél. : 03.80.73.91.00

14. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffes du Tribunal de Dijon

22 rue Assas

21000 DIJON

Tél. : 03.80.73.91.02

15. Date d'envoi de l'avis à la publication

29 JUL. 2021

**Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux marchés publics,
Gilbert LIENHARD.**

